

TABLEAU " A "
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2012
(PAGE UNE)

EN DINARS

N° DES ARTICLES	DESIGNATION DES RECETTES	PREVISIONS
	RECETTES DU TITRE I	
	Première partie: Recettes Fiscales Ordinaires	
	<u>Catégorie 1: Impôts Directs Ordinaires</u>	
	1: Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et Impôt sur les Sociétés	
	Avances: Retenue à la Source	
11-01	Traitements et salaires	2 580 000 000
11-02	Intérêts des dépôts aux comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques	80 000 000
11-03	Revenus des capitaux mobiliers	195 000 000
11-04	Honoraires, commissions, courtages, vacations et loyers	306 000 000
11-05	Redevances des non résidents	40 000 000
11-06	Impôts sur les plus values immobilières	5 000 000
11-07	Avances sur les produits de consommation importés	121 000 000
11-08	Avances de 1,5% sur les marchés publics	390 000 000
11-09	Valeurs mobilières des non résidents	1 000 000
	Total 1 =	3 718 000 000
	2: Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et Impôt sur les Sociétés	
	Avances: les Acomptes Provisionnels	
12-01	Personnes Physiques: Bénéfices Industriels et Commerciaux	50 000 000
12-02	Personnes Physiques: Bénéfices des professions Non Commerciales	20 000 000
12-03	Personnes Morales: Sociétés Pétrolières	85 000 000
12-04	Personnes Morales: Sociétés Non Pétrolières	585 000 000
	Total 2 =	740 000 000
	3: Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et Impôt sur les Sociétés	
	Régularisation	
13-01	Personnes Physiques	78 000 000
13-02	Sociétés Pétrolières	962 000 000
13-02 bis	Droits Complémentaires sur les Sociétés Pétrolières	54 000 000
13-03	Sociétés Non Pétrolières	328 000 000
13-04	Impôts sur les revenus des sociétés de personnes	2 000 000
13-05	Impôts sur les plus values immobilières	10 000 000
	Total 3 =	1 434 000 000
	TOTAL CATEGORIE 1 =	5 892 000 000

TABLEAU " A "
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2012
(PAGE DEUX)

EN DINARS

N° DES ARTICLES	DESIGNATION DES RECETTES	PREVISIONS
	<u>Catégorie 2: Impôts et Taxes Indirects Ordinaires</u>	
	1: Droits de Douane	
21-01	Droits de Douane à l'importation	469 000 000
21-02	Redevances sur les prestations douanières à l'importation	95 000 000
21-03	Redevances sur les prestations douanières à l'exportation	15 000 000
	Total 1 =	579 000 000
	2: Taxe sur la Valeur Ajoutée	
22-01	TVA: Régime Importation	2 084 000 000
22-02	TVA: Régime Intérieur	1 845 000 000
	Total 2 =	3 929 000 000
	3: Droits de Consommation	
23-01	Droit de Consommation sur les essences et huiles	280 000 000
23-02	Droit de Consommation sur le tabac et les allumettes	402 300 000
23-03	Produit de la majoration spécifique sur le tabac et les allumettes	407 700 000
23-04	Droit de Consommation sur les boissons alcoolisées	165 000 000
23-05	Droit de Consommation sur autres produits divers	337 000 000
	Total 3 =	1 592 000 000
	4: Droits sur les actes et transactions (Enregistrement)	
24-01	Droits de timbre fiscal	197 000 000
24-02	Droits sur les mutations	210 000 000
24-03	Autres droits d'enregistrement	117 500 000
24-04	Taxe unique sur les assurances	85 000 000
24-05	Autres taxes pour formalités administratives	1 000 000
	Total 4 =	610 500 000
	5: Droits sur les transports et autres produits	
25-01	Taxe de compensation sur les transports	117 000 000
25-02	Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	117 500 000
25-03	Droit de garantie sur les matières en platine, or et argent	1 000 000
	Total 5 =	235 500 000
	6: Taxes	
26-02	Amendes et condamnations prononcées en matière fiscale	85 000 000
26-03	Retenues sur remises des débiteurs des produits monopolisés, amendes disciplinaires infligées aux débiteurs	65 000 000
26-04	Recouvrement d'arriérés d'impôts supprimés	1 600 000
26-05	Taxes afférentes à certains produits et services	6 300 000
	Total 6 =	157 900 000
	TOTAL CATEGORIE 2 =	7 103 900 000
	TOTAL PREMIERE PARTIE =	12 995 900 000

TABLEAU " A "
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2012
(PAGE TROIS)

EN DINARS		
N° DES ARTICLES	DESIGNATION DES RECETTES	PREVISIONS
	Deuxième partie: Recettes Non Fiscales Ordinaires	
	<u>Catégorie 3: Revenus Financiers Ordinaires</u>	
30-01	Transferts des entreprises publiques et bénéfiques de trésorerie	882 000 000
30-02	Amendes et condamnations pécuniaires prononcées par les autorités administratives et autres	
	A.S.A.E par jugements ou transactions ou en vertu de la déchéance	53 000 000
30-03	Reversements de fonds	1 000 000
30-04	Frais administratifs de régie et perception pour le compte de tiers et frais de poursuites	6 200 000
30-05	Remboursement des intérêts afférents aux emprunts	25 000 000
30-06	Remises sur crédits d'enlèvements et de droits	2 000 000
30-07	Recettes accidentelles à divers titres	10 300 000
30-08	Versements et contributions des Caisses de Sécurité Sociales	87 500 000
	TOTAL CATEGORIE 3 =	1 067 000 000
	<u>Catégorie 4: Revenus du domaine de l'Etat ordinaires</u>	
40-03	Redevances au titre du passage du gazoduc	394 000 000
40-04	Produits des forêts	10 000 000
40-05	Produits de la vente des immeubles domaniaux	408 000 000
40-06	Redevances pour occupation du domaine public et produits de la vente des épaves, animaux errants et marchandises abandonnées	2 000 000
40-07	Produits de la vente des meubles réformés de l'Etat	1 000 000
40-08	Loyers	9 000 000
40-09	Autres produits du domaine de l'Etat	2 000 000
	TOTAL CATEGORIE 4 =	826 000 000
	TOTAL DEUXIEME PARTIE =	1 893 000 000
	TOTAL DES RECETTES DU TITRE I =	14 888 900 000

TABLEAU " A "
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2012
(PAGE QUATRE)

EN DINARS

N° SES ARTICLES	DESIGNATION DES RECETTES	PREVISIONS
	<i>RECETTES DU TITRE II</i>	
	Troisième partie: Recettes Non Ordinaires	
	<u>Catégorie 5: Recouvrement du principal des emprunts</u>	125 000 000
50-01	Recouvrement du principal des emprunts	125 000 000
	<u>Catégorie 6: Autres Recettes Non Ordinaires</u>	210 000 000
60-01	Produits de la privatisation	38 000 000
60-02	Autres recettes non ordinaires	172 000 000
	TOTAL TROISIEME PARTIE:	335 000 000
	Quatrième partie: Ressources d'emprunts	
	<u>Catégorie 7: Ressources d'Emprunts Intérieurs</u>	
70-01	Ressources d'emprunts intérieurs	2 832 000 000
	<u>Catégorie 8: Ressources d'Emprunts Extérieurs</u>	
80-01	Ressources d'emprunts extérieurs	3 124 383 000
	<u>Catégorie 9: Ressources d'Emprunts Extérieurs Affectés</u>	
80-01	Ressources d'emprunts extérieurs affectés	709 617 000
	TOTAL QUATRIEME PARTIE =	6 666 000 000
	TOTAL DES RECETTES DU TITRE II =	7 001 000 000
	<i>RECETTES DES FONDS DU TRESOR</i>	
	Cinquième partie: Ressources Affectées aux Fonds du Trésor	
	<u>Catégorie 10: Ressources Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor</u>	
100-01	Ressources fiscales affectées aux fonds du Trésor	818 100 000
	<u>Catégorie 11: Ressources Non Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor</u>	
110-01	Ressources non fiscales affectées aux fonds du Trésor	102 000 000
	TOTAL Ressources Affectées aux FONDS DU TRESOR =	920 100 000
	TOTAL DES RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT =	22 810 000 000